



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

(Aérosol) Essai Vanille

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit (Aérosol) Essai Vanille
 Numéro du produit A222-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Désodorisant
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Aérosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine

Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

F+;R12. R67.

Physicochimique

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Ce produit est particulièrement inflammable, et exposé à l'air, il peut s'enflammer à la température et à la pression normales. Ses vapeurs peuvent créer spontanément des mélanges explosifs à l'air. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

(Aérosol) Essai Vanille



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Mentions de mise en garde supplémentaires

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS; GAZ DE PÉTROLE		60-100%
Numéro CAS: 68476-85-7 Numéro CE: 270-704-2 Numéro d'enregistrement REACH: Exempt - Article 2(7)(b) Substance with a Community workplace exposure limit.		
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas, Liquefied - H280	F+;R12.	
PROPANE-2-OL		15-20%
Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.		
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	F;R11 Xi;R36 R67	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

(Aérosol) Essai Vanille

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Powder. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO_x). Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Le produit est très inflammable.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Containers close to fire should be removed or cooled with water. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

6.4. Référence à d'autres sections

(Aérosol) Essai Vanille

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Lire et suivre les recommandations du producteur. During application and drying, solvent vapours will be emitted. Eliminer toute source d'inflammation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.

Classe de stockage

Flammable compressed gas storage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m ³ Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m ³ Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 140.9 mg/l - Eau de mer; 140.9 mg/l - rejet intermittent; 140.9 mg/l - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg - STP; 2251 mg/l - Sol; 28 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Éviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Non pertinent.

Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polyvinyl chloride (PVC). Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

(Aerosol) Essai Vanille

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Aerosol. Liquide limpide.

Couleur

Incolore.

Odeur

Pleasant, agreeable.

Seuil olfactif

Non disponible.

pH

Non applicable.

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~100°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair

< -20°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation

Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

: 1.8

Pression de vapeur

590 - 1760 kPa @ °C

Densité de vapeur

1.5 - 2.1

Densité relative

1.000 @ 20°C

Solubilité(s)

Non-miscible à l'eau.

Coefficient de partage

: ~ 2.3 - 2.8

Température d'auto-inflammabilité

410°C

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

Indéterminé.

Propriétés comburantes

Non applicable.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 564 g/litre de COV.

(Aerosol) Essai Vanille**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité chimique**

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Eviter les conditions suivantes: Heat, sparks, flames. Shocks and physical damage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le contact avec les matières suivantes: Strong oxidising agents. Bases fortes. Strong mineral acids.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Bases fortes. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Inhalation

Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible.

Voie d'exposition

Inhalatoire

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

(Aerosol) Essai Vanille**Informations toxicologiques sur les composants****PROPANE-2-OL****Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. NTP Not Listed. OSHA Not Regulated.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

5.840

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

16.4

Espèces

Lapin

Sensibilisation respiratoire

Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

Inhalation

Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

Ingestion

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

No negative effects on the aquatic environment are known.

Informations écologiques sur les composants**PROPANE-2-OL****Écotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité**Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

(Aerosol) Essai Vanille

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , >: > 1000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE , 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes

CE , >: > 1000 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être biodégradable.

Biodégradation

Degradation (%) - 95: 21 jours

Demande biologique en oxygène

~ 1171 g O /g substance

Demande chimique en oxygène

~ 2294 g O /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

: ~ 2.3 - 2.8

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Non applicable.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption

Sol - Koc: ~ 1.1 @ °C

Constante de Henry

0.00000338 atm m³/mol @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

(Aérosol) Essai Vanille

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Information générale**

Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleins, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	2.1
Risque subsidiaire ICAO	
Etiquettes de transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

Groupe d'emballage (ADR/RID)	#
Groupe d'emballage (IMDG)	#
Groupe d'emballage (ICAO)	#

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Code de consignes d'intervention d'urgence	
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	
Code de restriction en tunnels	(D)

(Aérosol) Essai Vanille**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40.

Listes pour la santé et l'environnement

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations**Information générale**

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
www.autosmartinternational.com
rbutler@autosmart.co.uk
Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 10/07/2010

Révision 2

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

R11 Facilement inflammable.
R12 Extrêmement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.